



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 22 269 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Québec doit diminuer ses émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la cible de carboneutralité d'ici 2050;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement favorise l'augmentation de la production d'énergie en ne priorisant pas suffisamment la décarbonation de l'économie ainsi que l'efficacité, la sobriété et la conversion énergétiques;

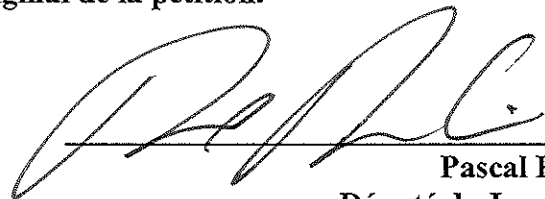
CONSIDÉRANT QUE les décisions du gouvernement concernant la filière batterie ainsi que l'attribution des blocs d'énergie ont comme impact, compte tenu de l'utilisation d'électricité provenant de nos installations patrimoniales, une augmentation induite des tarifs pour la population québécoise;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives, ouvre une brèche au monopole d'Hydro-Québec en faveur du secteur privé sans que la population québécoise ait été consultée sur cette modification du pacte social faisant de l'énergie une richesse collective.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de suspendre immédiatement l'étude détaillée du projet de loi n° 69 et de démarrer une consultation publique élargie avec les parties prenantes dont les groupes environnementalistes, les groupes de défense de la société civile, les syndicats, les experts et les représentants des consommateurs et des entreprises sur une feuille de route pour une véritable transition énergétique, sur le caractère public de l'électricité et sur une tarification équitable.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



**Pascal Paradis
Député de Jean-Talon**

6 juin 2025

Date de signature de l'extrait